

**Procès verbal du Conseil d'école  
du jeudi 7 novembre 2013 à 18H15**

<p><u>Education Nationale</u> Présents : Mmes LE BILLER, BEQUET, BIALES, BANNIER, DUBOIS DUCORNETZ, FERREIRA, LECHARNY, MOYNE, M. MOINE et M. LAVIDALE, enseignants</p>	<p><u>D.D.E.N</u> M. WODKA</p>	<p><u>Parents d'élèves :</u> Présents : Mmes GOSSET, DELAGE, RIBAUTE- PICARD, FEVRIER représentantes de la PEEP et Mmes ENCINAS, CHARPENTIER, FEVRIER, TOURE, ANTONIO et M. CALABER représentants de la FCPE</p>	<p><u>Municipalité :</u> Mme HAMON Mme CATTON</p>
---	------------------------------------	--	---

**I. ORGANISATION INTERNE du CONSEIL D'ECOLE**

Début de la séance à 18H15.

1. Tour de table et présentation des membres du conseil d'école
2. Désignation du secrétaire de séance : Mme BEQUET, enseignante de CM2

**II. ORGANISATION GENERALE DE L'ECOLE**

**1. Résultats des élections**

On enregistre cette année encore une légère augmentation du taux de participation aux élections avec un taux de participation de 43,55%. Il est souligné que 80% des votes ont lieu par correspondance. Les résultats des élections donnent 5 sièges à la PEEP avec 41,44% des voix et 6 sièges à la FCPE avec 58,66 % des voix.

**2. Présentation de l'équipe :**

Mme Le Biller, directrice présente les enseignants et les classes. Cette année Mme Le Biller assure les compléments de Mme Bannier en CP, le mardi et Mme Marques en CE2, le jeudi. Elle est déchargée les lundis et vendredis.

- Mme Dubois: CP, 25élèves
- M. Lavidale : CP, 26 élèves
- Mme Bannier : CP, 25 élèves
- Mme Ducornetz : CE1, 28 élèves
- Mme Ferreira : CE1, 27 élèves
- Mme Moyne CE2, 28 élèves
- Mmes Marque CE2, 27 élèves
- Mme Biales : CM1, 25 élèves
- M. Moine : CM1, 25 élèves
- Mme Béquet: CM2, 25élèves
- Mme Lecharny CM2, 26 élèves

### **3. Création de la 11<sup>ème</sup> classe**

La création s'est faite un peu tardivement et dans l'urgence. Il a fallu tout organiser et tout prévoir la veille de la rentrée. Néanmoins, tout le monde s'est mobilisé afin que la rentrée se passe dans les meilleures conditions.

La classe a été ouverte dans la petite maison au milieu de la cour. Elle est assez bien aménagée mais isolée de tout et sans eau. Il manque encore quelques petits aménagements comme les porte-manteaux.

La classe est facilement aménageable pour des CP qui sont des petits gabarits mais pas pour des CM. Elle est aussi très bruyante à cause du carrelage par terre et des récréations décalées.

### **4. Règlement intérieur**

Il est extrait du Règlement Type Départemental des Ecoles Maternelles et Élémentaires. Le règlement intérieur a été envoyé en amont aux invités du Conseil d'école.

Chacun a lu le règlement. Il est rappelé un point important sur la fréquentation scolaire et l'assiduité. Les parents doivent signaler au plus vite par téléphone ou SMS ou mail l'absence de leur enfant et au retour de celui-ci, ils doivent justifier par **ECRIT OBLIGATOIREMENT** sur la feuille d'absence à la fin du cahier de liaison.

A propos de la tenue vestimentaire, certains enfants viennent en tenue de plage en été, ont des chaussures à talons, sont en tong (dangereux) et viennent maquillées.... Il est donc rajouté un point dans le règlement. La directrice rappelle qu'**une tenue correcte est indispensable à l'école** autant pour la sécurité des enfants lors des activités notamment sportives que pour le respect de l'institution.

**La charte de la laïcité** sera ajoutée conformément à l'article L.141-5-1 du code de l'éducation.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Un exemplaire sera remis à chaque famille avec un accusé de réception à signer par les parents et les élèves dans le cahier de liaison.

### **5. RASED :**

Cette année, il y a 3 intervenants sur l'école : 1 psychologue scolaire, 1 maître E qui travaille sur les problématiques pédagogiques et 1 maître G qui travaille sur le comportement (inhibition ou le contraire). Nous avons de plus en plus d'intégration d'enfants avec un handicap avec ou sans AVS. La psychologue met en place des groupes de parole pour éviter les moqueries dont ils sont victimes dans les classes qui en font la demande. 7 enfants ont une AVS dans l'école (bientôt 4 AVS sur l'école car il y a souvent un contrat de 10h par enfant) Ces AVS sont une aide précieuse mais elles sont difficiles à recruter car il y a peu de candidats.

## **III. VIE DE L'ECOLE**

### **1. Langues vivantes :**

L'anglais ne commence qu'en octobre et il y a 2 fois 30 min par semaine en CP et 2x45 minutes au primaire pour arriver au niveau A1.

Très peu d'élèves en allemand : les CP sont avec madame Andrault, enseignante à Jules Guesde et les autres avec madame Lemoyne. 3 élèves en CP, 1 en CE1, 5 en CE2, en 1 en CM1 et 6 en CM2 font allemand. Ils sont regroupés avec les élèves de Jules Guesde.

La classe de Mme Béquet a été retenue cette année pour un dispositif de visio-conférence avec une assistante d'anglais. Cette visio-conférence a lieu tous les mardis après-midi.

## **2. Projets de classe et d'école :**

Cette année, le projet d'école porte sur **la photographie**. Ainsi toutes les classes portent le nom d'un photographe et des activités et sorties auront lieu en lien avec celui-ci. Nous avons comme ambition de préparer une exposition des travaux réalisés et de faire un vernissage le vendredi 20 juin au soir, avec une visite guidée puis un autre jour de la semaine pour ceux qui n'auraient pas pu venir lors du vernissage.

**Loto** : Nous avons fait une demande en mairie pour avoir une salle en janvier/ mars pour faire un loto un soir, mardi ou vendredi de préférence. Un appel va être fait aux parents pour leur aide ce jour-là et pour récupérer des lots auprès des entreprises.

**Cinéma** : les CM1 et CM2 iront à Sartrouville voir un film à Noël, les CP CE1 et CE2 participent au projet école et cinéma et iront voir 3 films dans l'année, films sélectionnés pour leur intérêt pédagogique par les conseillers en Arts Visuels.

**Collectes** : L'école est inscrite à la collecte des gourdes de compote ou de yaourt de toutes marques pour récupérer de l'argent au profit de la coopérative scolaire. La collecte des bouchons sert à financer des fauteuils pour les handicapés.

## **IV.MOYENS**

### **1. Travaux**

L'école et les parents regrettent le temps trop long d'intervention pour les problèmes signalés en mairie (plus d'un an pour la fuite devant la classe de CE2, 6 mois pour la serrure CM2...) La directrice souhaiterait être informée des interventions qui sont faites quand elle est en classe ou en dehors du temps scolaire. La classe de monsieur Moine sera prochainement équipée d'un projecteur interactif. Il y en aura donc 3 sur l'école.

Les parents demandent un abri pour les enfants les jours de pluie. La mairie explique qu'un autre projet est prévu sur les locaux des services techniques qui pourraient être aménagés pour l'école et la pause méridienne. De plus, d'autres travaux sont prévus sur d'autres écoles et ce sont des priorités.

### **2. La pause méridienne**

Suite à l'incident d'octobre, l'accès au parc est fermé pendant le temps de midi pour assurer la sécurité des élèves déjeunant à la cantine. La fermeture du parc pose problème aux parents qui récupèrent des enfants en maternelle et en élémentaire surtout à 11H30. Les élèves doivent faire le tour soit par le parking soit par l'école Jules Guesde. Le service de cantine commençant à 11H30 pour les CP il est impératif que la grille soit fermée à cette heure-là.

Les parents trouvent dommage que la mairie n'ait pas répondu à leurs mails dès le premier jour de l'incident, ce qui leur aurait permis de répondre aux inquiétudes des autres familles. Les enseignants de l'école Toussaint comme la mairie n'en ont été informés que le lendemain. La mairie a pris immédiatement les mesures nécessaires et pour faire cesser les bruits qui courraient, elle a envoyé un courrier à tous les parents.

### **3. L'étude**

**Rappel : l'inscription se fait exclusivement à la mairie. Chaque changement de régime doit être signalé en mairie.**

L'école voudrait alerter les parents sur le fait qu'un enfant qui ne reste pas à l'étude alors qu'il est inscrit et qu'il n'a pas de mot écrit, doit rester à l'étude. Les parents viendront alors le chercher dans la cour de l'étude et le signaler auprès de la responsable Mme Ferreira.

Chaque année, le nombre d'enfants à l'étude augmente. En moyenne, entre 100 et 120 enfants restent sur un total de 260 élèves dans l'école. Une classe d'étude est ouverte pour 21 élèves maximum.

Au-dessus, une autre étude est ouverte. Certains parents se plaignent que les devoirs ne soient pas terminés à la fin de l'étude. Il est rappelé que l'étude est surveillée et pas dirigée, les enseignants ne sont pas tenus de faire classe ou de faire du soutien. Les élèves doivent faire leurs devoirs sans attendre après l'enseignant. A l'école Félix Toussaint, il n'y a que des enseignants qui font l'étude, c'est un avantage. Il y a 6 études le lundi, mardi, vendredi et 7 le jeudi.

#### **4. Réforme des rythmes scolaires**

La municipalité propose quelque chose de régulier sur la semaine. La pause méridienne reste de 2h. Les horaires seront les mêmes pour les primaires et maternelles et il faut réfléchir pour que les TAP ne ressemblent pas à l'école. Il est proposé de travailler le mercredi de 8h30 à 11h30 et de finir le soir à 15h45. Les services municipaux prendraient la relève ensuite avec l'étude et les Temps d'Activités Pédagogiques. Rien n'est définitif puisque rien n'est voté et arrêté. Cette mise en place est assujettie au budget et aux obligations matérielles (disponibilité des locaux, personnels disponibles).

Bien sûr, si la municipalité change lors des élections de mars 2014, un autre projet pourrait être proposé. Monsieur Wodka fait remarquer qu'il est important que le personnel chargé des TAP soit professionnalisé pour garantir la qualité en respect de l'école. La mairie prévoit de miser sur la formation et les prises de responsabilité (par le biais des référents) mais il n'est pas simple de trouver du personnel d'animation de qualité lié au statut ingrat de l'animateur. La mairie désire donc démarrer petit pour améliorer au fur et à mesure de l'expérience.

La directrice ajoute que la mairie a tenté de prendre en compte les remarques des directeurs pour proposer cette organisation, dans la mesure du possible. La mairie précise qu'elle a modifié son point de vue initial pour tenter de satisfaire parents et enseignants.

Question de parent : Les TAP seront-ils payants ?

La mairie répond que ça dépend de ce qui est proposé, rien n'est arrêté, on sait que c'est possible de financer mais rien n'est fixé. Ce qui est sûr c'est que tout ce qui aura lieu après 16h30 sera payant.

Monsieur Wodka, se retire et signale avant son départ que lors des commémorations du 11 novembre, les élèves sont invités à être présents.

#### **5. Les activités sportives en partenariat avec la municipalité.**

Le tennis a repris pour les CE1, le projet est en cours, tout le monde est satisfait. La piscine a repris pour les CP en début d'année, elle reprend en janvier pour les CE1 et CE2.

La directrice rappelle que **la piscine est une activité obligatoire** et inscrite au programme au même titre que les mathématiques ou le français et qu'il est difficile d'organiser la garderie des élèves qui ne vont pas à la piscine. Seul un certificat médical peut permettre à un enfant de ne pas y aller. Si l'enfant est malade, il doit rester à la maison.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

Les prochains conseils d'école auront lieu le mardi 11 février 2014 à 18H15 et le lundi 26 mai 2014 à 18H15.

Procès-verbal établi le 20/11/2013

La présidente, directrice de l'école,

La secrétaire de séance,  
Sylvie BEQUET

Sophie LE BILLER

